
Taxinomie de la genette (mammifère)

Numéro d'inventaire : 2018.3.588

Auteur(s) : Emile Augier

Type de document : travail d'élève

Période de création : 2e quart 19e siècle

Date de création : 1830 (vers)

Inscriptions :

- signature : Fecit Augier

Matériau(x) et technique(s) : papier | encre noire

Description : Un feuillet ms aux bords irréguliers. Le croquis est sur un papier calque. Les indications taxinomiques et le commentaire figurent sur le feuillet de support, recto et verso.

Mesures : hauteur : 20,4 cm ; largeur : 15,9 cm

Notes : Élément d'un ensemble de cours et devoirs de l'élève Augier, qui fit ses études à Paris, à la pension Boniface, rue Saint-André des Arts, et au lycée Henri IV.

Mots-clés : Sciences naturelles (post-élémentaire et supérieur)

Historique : Provenance : Centre d'Étude et de Recherche en Histoire de l'Éducation (Saint-Brieuc, Côtes d'Armor)

Représentations : représentation animalière : genette

Autres descriptions : Langue : Français

ill. : crayon graphite sur calque

Mammifères.

Ordre des carnassiers.
Fam. des canivores
Tribu des Digitigrades.
Genre des civettes.
Sous genre des genettes
Espèce de la Genette commune.



Fait Angier

Les Genettes forment dans le genre des civettes une subdivision dans laquelle la poche anale est réduite à un léger enfoncement formé par la saillie des glandes et presque sans extension sensible. La pupille de ces animaux prend à la lumière la forme d'une fente verticale. Et leurs ongles se retirent complètement entre les doigts comme ceux des chats.

La Genette commune est grise, tachetée de brun ou de noir, avec la queue aussi longue que le corps et annulée de noir et de blanc. On la trouve depuis le midi de la France jusqu'au cap de bonne espérance. Il paraît qu'elle se tient dans le voisinage des petites rivières et qu'elle s'abaisse